

House of Training

L'élaboration de plans personnels de formation facilitée

Chaque année, l'offre de formation de la House of Training s'enrichit et se structure pour répondre au mieux aux besoins des entreprises. Des nouveautés ponctuent son catalogue 2019. Luc Henzig, CEO, et Muriel Morbé, directeur, de la House of Training, feuilletent les pages avec nous.

Avant de parler de 2019, pouvez-vous dresser un petit bilan de l'année 2018 ?

Voici quelques chiffres-clés en date du 31/10/2018 : la House of Training a comptabilisé 22.155 inscriptions individuelles, soit l'équivalent de 40.854 jours/hommes de formation (1 j/h correspondant à 8 h de cours dispensés à 1 personne) répartis en 27.158 j/h formations catalogue dispensées et 13.696 j/h formations sur mesure. Par rapport à la même période de 2017, on note une augmentation de 17 % provenant principalement de la hausse des demandes de formations sur mesure, organisées en entreprises. Notre offre couvre plus de 700 formations, dispensées par plus de 800 formateurs/experts. Actuellement, nous comptons une cinquantaine de partenaires sur lesquels nous nous appuyons pour diversifier l'offre et rester au plus près des besoins des différents secteurs de l'économie.

Deux nouveautés ont été introduites dans votre nouveau catalogue...

En effet, il s'agit des recommandations de formation et de la notion des compétences. La plus grande évolution se situe au niveau de l'orientation, c'est-à-dire que nous avons identifié des profils professionnels ou des fonctions dans des domaines déterminés en y associant des recommandations de formation. Cela signifie que, sur base de compétences jugées indispensables à l'exercice d'une fonction, nous suggérons des formations



De g. à dr. : **Luc Henzig**, CEO, et **Muriel Morbé**, directeur, House of Training.

à suivre, présentées sous forme de grilles, pour atteindre un niveau déterminé. Ces recommandations visent actuellement 3 secteurs : Entrepreneuriat & Gestion d'entreprise, Banques et Fonds d'investissement, mais l'approche sera étendue à d'autres profils et fonctions dans les mois à venir. Ces recommandations sont étroitement liées au 2^e concept que nous avons introduit dans l'offre 2019, à savoir les compétences à acquérir par le biais d'une formation. A terme, chacun de nos cours sera relié à une compétence-clé. Les recommandations dont nous venons de parler se déclinent ainsi en blocs de compétences permettant d'identifier facilement les formations qu'il faudra suivre ou compléter en vue d'assumer

une fonction précise dans une entreprise. Dans le même esprit, nous proposons des parcours de formation certifiants prédéfinis, en collaboration avec une fédération ou association professionnelle nationale, mais également avec de grandes écoles et universités internationales. Toutes ces nouveautés se reflètent bien entendu sur notre site Internet. Sur celui-ci, l'apprenant disposera bientôt d'un guichet unique qui lui permettra de documenter et prouver aisément son parcours de formation professionnelle continue.

Comment travaillez-vous sur la conception et l'adaptation des formations ?

L'offre que nous proposons est le fruit de contacts permanents avec les entreprises et d'une collaboration étroite avec les fédérations et associations professionnelles. Etant obligées de s'adapter sans cesse aux changements, les entreprises doivent pouvoir compter sur des collaborateurs bien formés. C'est ainsi que, cette année, 161 nouvelles formations ont été ajoutées, ce qui totalise une offre de plus de 700 cours dans 19 domaines d'activité, avec une actualisation tout au long de l'année. Nous privilégions toujours l'approche pragmatique selon laquelle des professionnels doivent former d'autres professionnels, ce qui nous permet d'offrir constamment des formations répondant au plus près aux besoins du terrain. ☑

Propos recueillis par **Isabelle Couset**